Bibliothèque cantonale Sion

№ 147 — 6me année | Le numéro : 5 centimes | Mardi 15 Décembre 1908

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	**6.50**	**3.25**	**2.—**
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	**12.—**	**6,50**	**4.—**
Envoi par numéro . .	15.	7.80	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance.
Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. **0.60** par semestre pour la SUISSE et **2.40** par an pour l'ÉTRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

	Canton	Suisse	Etrange
La ligne ou son espace . . .	0.10	0.20	0.30
Réclames		0.40	

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" à Sion

A L'HORLOGERIE NEUCHATELOISE

Béguelin & Robert-Tissot

Avenue du Midi (nouvelle maison Delgrande) SION

*A l'occasion des fêtes de fin d'année grand choix de **jolis articles,** dont l'énumération serait trop longue.*

CADEAUX UTILES *à portée de toutes les bourses, depuis les meilleurs marchés aux plus luxueux.*

On peut visiter les magasins sans acheter

COIFFEUSE

—:— SION —:—

M. J. Erné - Darbellay

Pour faire un joli cadeau, venez visiter le grand choix de peignes, parures, brosses, parfumerie, etc.,

que je viens de recevoir

Certificat.

Le soussigné agé de 68 ans était atteint depuis longtemps d'une ponction douloureuse à la poitrine gauche, sueur nocturne, privation de sommeil, éructation, tremblement des mains, marche vacillante et lipopsychie. La cure de deux mois par le traitement par correspondance de la Clinique **„Vibron" à Wienacht** (autrefois la Clinique Glarus) a produit un résultat surprenant. Le soussigné se porte tellement bien comme il en peut être conforme à son âge. Il ne fait que donner des marques de sa gratitude en vous autorisant à la publicité de ce certificat. Biergasse 4 Calw Wurtemberg, le 8 Juin 1907. Martin Loercher Certifié l'authenticité de la signature. Calw, le 8 Juin 1907. La Municipalité: Unz. Adresse Clinique **„Vibron" Wienacht,** près Rorschach, Suisse. 888

Chauffage idéal
Briquettes „Union"
Economie, Propreté
Points de scories
Très peu de fumée
Très peu de suie
Chaleur égale
Conservant le feu pendant des heures
(Ue 14629O)

J. E. Mugnier, Rue de la Dt.-Blanche, **Sion**

Vente et Réparations à prix réduits, de **Jouets. Poupées, Fournitures:** Têtes, perruques, mains, etc. —●— **Fabrication et Réparations** de cannes et bâtons, POIGNÉES d'ombrelles, parapluies, etc. **Réparations** de **Bibelots:** bois, os, corne, ivoire. ● TABLETTERIE.

Grandes chances de gains:

Différents prix de frs. 5000, 1000, 500, 100, etc., etc.
Tirage fixé définitivement au 21 décembre 1908.
Loterie d'argent de l'église de N. D. de Lourdes à Ried-Mörel.
Achetez vite les deniers billets. **Pour 5 francs,** payés d'avance, désormais **6 billets au lieu de 5!** Les listes de tirage 0.20 cts. payable d'avance.
P. Imhof, curé, Ried-Mörel, Ht. Valais.

Exposition cantonale 1909

Messieurs les industriels et artisans qui, dans le but de faciliter leurs travaux désireraient des plans ou dessins sont avisés que l'Etablissement artistique de Saxon peut leur fournir temporairement un excellent dessinateur comme aussi il peut leur livrer tous genres de dessins d'après entente.

L'Établissement Artistique de Saxon, Valais

ON CHERCHE A REMETTRE
un bon commerce situé dans un centre important du Valais.
S'adresser à *l'administration du JOURNAL* qui indiquera.

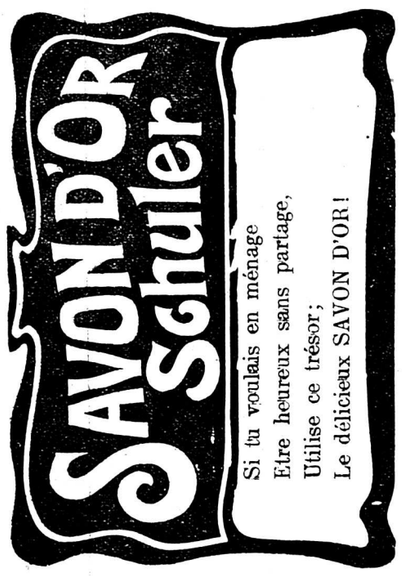

Pour seulement fr. 2

100 feuilles de beau papier à lettres, 100 belles enveloppes, 1 crayon 10 plumes-acier, 1 porte plume, 1 gomme, 1 cire à cacheter, 1 flacon d'encre, 1 papier buvard, 2 bons morceaux de savon, 1 assortiment de cartes de félicitations. Au lieu de frs. 6.95, W.803Q.
seulement fr. 2 le tout.
End Huber, Muri (Argovie)

Guérison
par la méthode simple
J. Kessler
dans la plupart des cas de rhumatisme (aussi anciens), maux d'estomac persistants, goîtres et gonflement du cou, abcès dangereux, blessures etc. au moyen des remèdes simples et inoffensifs de
J. Kessler
succ. **Albin Müller, Eschenz,** Thurgovie. Certificats et attestations sur les résultats obtenus gratis et franco.

LA CATALYSINE guérit rapidement: **Furoncles, Diphtérie, Pneumonie, GRIPPE, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. **A Lausanne :** Pharmacie **Béguin,** pour le gros : Laboratoire **Béguin.**

! Mont-d'Or !

Pour obtenir des **vacherins 1er choix** fabriqués à la **Vallée de Joux,** adressez-vous en toute confiance chez
ALBIN ROCHAT aux CHARBONNIÈRES.

„PELLICULINE"
Pommade antipelliculaire
Bergmann & Co., Zurich,
pour les soins de la tête. Après quelques jours d'emploi, cette pommade fait disparaître les pellicules. — Succès garanti. — Nombreuses attestations.
En vente chez **J. Erné, M. Ebener, E. Furter, Chs. Ganter, coiffeurs Sion.**

ALLUMETTES
Les meilleures allumettes sont celles fournies par la fabrique d'allumettes,
F. GEHRING, à Frutigen.

Jouets de Noël et de Nouvel-An
Grand choix sans concurrence
Maison GASPÉRINI
Rue des Remparts SION Rue des Remparts
Grand choix de poupées à tous prix. Se recommande.

Instruments de musique
A. DOUDIN, Bex
Fournisseur de l'Armée fédérale
Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour **tous les instruments.** Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. *Cordes renommées.* 415
Nicklage — Argentures
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

OTTO FISCHER
Le plus Ancien Magasin de Meubles en Valais
Sion Rue de Lausanne Sion

Installation complète pour Hôtels, Restaurants. — Grand assortiment de meubles de Salons de tout Style etc..
Salles à manger — Chambres à coucher
Décoration — Rideaux
Chaises de Vienne — Glaces — Tapis de Tables — Milieux de Salons — Descentes de lit — Couvertures de lit

Duvets — Plumes — Crin animal et végétal — Coutil pour matelas
Grand choix de poussettes
Articles de voyage
Réparations et travaux sur commandes
DEVIS GRATIS PRIX MODÉRÉS

Clinique de poupées
Pour les fêtes de Noël, je me recommande pour la fabrication de perruques, pièces de rechange, et remise à neuf des poupées.
Ebener-Frasserens, coiffeur
Vis-à-vis de la Grenette, SION

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg
Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.
Remontoirs ancres, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.
En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—
En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—
Chaque montre est munie d'un bulletin de **garantie** pour **3 ans.**
Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.
Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas. 752
On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent

Hâtez-vous !
Lots
Les derniers billets de la **Loterie d'argent de Planfayon** envoi contre remboursement.
Bureau central
rue de Lausanne, 50, **Fribourg**
Tirage 22 décembre

Chaussures
Wilh. Gräb
Zurich
4 Trittligasse 4
Marchandise garantie et solide
Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco
entre autre, articles recommandés :

	Frs.
Souliers forts p. ouvriers	7.80
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes .	9.—
Bottines élég., avec bouts, à lacer, pour hommes	9.40
Pantoufles pour dames .	2.—
Bottines à lacer, très fortes, pour dames . .	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29	4.20
„ 30 à 35	5.20

Envoi contre remboursement
Echange franco
Maison de toute confiance, fondée en 1880.
CES. GESCHUTZT CLICHÉ DÉPOSÉ

KROPFGEIST
best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke angeschwollene Hälse m. atembeschwerden verbunden, in Fläschen à fr. 2 — empfiehlt
Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077

ALIMENT POUR VEAUX
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.
PRIX: 0,65 LE KILOG.

GALLINEA
ALIMENT de la BASSE-COUR
augmente la ponte des poules, facilite l'engrais des volailles. Prix : **30 centimes** le kilog. En sacs de 50, 25 et 10 kg.
A. PANCHAUD, fabricant à Vevey

En vente chez les principaux négociants, droguistes et grainiers

Nervosan Dernière conquête dans le domaine médical
Recommandé par les médecins contre la
NERVOSITÉ
Anémie, pauvreté du sang, manque d'appétit, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs.
Remède fortifiant, le plus intensif, de tout le système nerveux.
Prix Frs. 3.50 et 5 frs.
Dépôt à Sion, Pharm. V. Pitteloud.

La crise orientale

Reprise des négociations

Les négociations entre la Turquie et l'Autriche sont rouvertes. M. von Oppenheimer, agent civil austro-hongrois à Salonique, est arrivé à Constantinople venant de Vienne. Il apportait à l'ambassadeur une note du baron d'Aerenthal. Le marquis Pallavicini a fait aussitôt annoncer au grand-vizir qu'il lui rendrait visite et lui ferait une communication importante.

Un communiqué officiel du gouvernement a fait connaître à Vienne la reprise des négociations avec la Porte.

Cette déclaration sera certainement bien accueillie dans les milieux politiques et financiers de la capitale.

Le boycottage était trop étendu pour qu'on pût espérer qu'il cessât immédiatement. En faisant dépendre de son arrêt la reprise des pourparlers, la diplomatie autrichienne s'imposait et on peut le dire inutilement, un retard dont souffraient l'industrie et le commerce de la monarchie. La prochaine réunion du Parlement turc permettait de craindre de nouvelles complications. Par la démarche décisive d'hier, Vienne se dégage et reprend la liberté de ses mouvements; le baron d'Aerenthal renonce au cercle vicieux où étaient stérilement enserrées les négociations austro-turques. Depuis quelques semaines, il semblait qu'on fût arrivé à Constantinople à un « dead lock ». Le point mort est dépassé maintenant; le mécanisme diplomatique reprend sa marche.

On espère que cette démarche conciliante amènera un prompt accord. Il est à remarquer qu'on précise déjà le champ de cette discussion. On déclare qu'il ne peut être question de l'autonomie des provinces annexées, même sous la régence d'un archiduc autrichien, ainsi que le bruit en a couru dans la presse européenne .Ce serait prétendre poser à l'Autriche des conditions moins bonnes que celles du traité de Berlin. Le « Fremdenblatt » déclare que le gouvernement est résolu à ne pas accepter une part de la dette turque, mais ajoute-t-il: « la Porte sait qu'elle peut attendre de nous, en cas d'accord, des compensations financières et économiques». L'organe officieux constate que la situation européenne est meilleure qu'on ne le pense généralement. Les dernières nouvelles de Saint-Pétersbourg sont bonnes, et on peut croire que l'horizon s'éclaircit à Constantinople.

Le « Fremdenblatt » estime encore que la tension alarmante dont on parle en Europe est due à la presse anglaise. Les journaux de Londres ont un tout autre langage que le gouvernement anglais, qui, à plusieurs reprises dans ces dernières semaines, a affirmé son esprit de modération conciliante. Les gazettes la Cité ont une influence européenne; c'est à elle qu'on doit attribuer la nervosité et le pessimisme de l'Europe en ce moment.

Il n'est pas douteux que le journal officieux n'interprète ici très exactement les sentiments des milieux diplomatiques autrichiens.

*

VIENNE, 13. — Des nouvelles reçues de Scutari et de Smyrne annoncent que les consuls de ces localités sont parvenus à briser le boycottage. Ainsi que l'annonce la « Nouvelle Presse Libre », les vallées de Scutari et de Smyrne ont été contraints de prendre une attitude réservée.

VIENNE; 13. — La « Nouvelle presse libre » constate, à propos du communiqué du ministère des affaires étrangères en date de samedi que l'Autriche-Hongrie est disposée à faire un certain nombre de concessions sur le terrain économique. Toutefois il ne peut absolument pas être question de réaliser l'idée exprimée d'abord par M .Pachitch d'accorder leur autonomie à la Bosnie et à l'Herzégovine, ni de compensations territoriales de quelque nature que ce soit pour la Serbie et le Monténegro.

CONSTANTINOPLE, 13. — Les négociations austro-turques au sujet de la Bosnie et de l'Herzégovine ont recommencé dimanche; l'Autriche renonçant à exiger la cessation préalable du boycottage.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais
est envoyé gratuitement jusqu'au 31 décembre à tout nouvel abonné pour l'année 1909

Chronique parlementaire

NOS MŒURS POLITIQUES: LE SYSTEME COLLEGIAL ET L'AFFAIBLISSEMENT DES CARACTERES. — LE RENCHERISSEMENT DE L'ALCOOL

Berne, le 13 décembre. (De notre correspondant particulier). — J'ai eu l'autre jour, avec un parlementaire fort connu, une conversation de nature à jeter un jour nouveau sur l'état d'esprit régnant chez beaucoup de politiciens, et que je vous résume. Mon interlocuteur critiquait le système d'un seul directeur par arrondissement de chemins de fer. « Il sera impossible, à ce fonctionnaire, disait-il, d'être à la fois au courant de l'exploitation, des constructions et des finances de son arrondissement. » — « Croyez-vous, lui répliquai-je que le directeur de la Cie P.-L.-M. ou celui des chemins de fer d'Etat italiens, juge utile d'entrer dans tous ces détails? Il a pour cela des chefs de service dont il harmonise les efforts ». Savez-vous la réponse que je reçus de ce député, obligé quand même de reconnaître le bien-fondé de mon observation? « Le système d'un directeur unique, me fit-il, n'est pas suisse. Nos mœurs helvétiques exigent le système des colléges! »

Je n'ai pas besoin de dire combien cette affirmation est erronnée. Nos ancêtres avaient pour chef ici un avoyer, là un landammann; le système collégial leur était inconnu.

Ce système est une invention du XIXe siècle, et toute la question est de savoir si ses résultats sont brillants. Nous ne pouvons discuter ici la question au point de vue politique. Au point de vue administratif, la seule administration que l'on ait confiée à ces états-majors collégiaux vient de faire un fiasco si considérable qu'il est superflu d'insister plus longtemps sur ce point.

Au point de vue moral ,l'argumentation de mon parlementaire nous est une indication suffisante. Le système collégial a favorisé ce défaut des démocraties que M. Clémenceau désignait tout crûment d'« affaiblissement des caractères ». On n'ose plus confier une responsabilité à un seul homme. A cet homme il faut donner des collègues qui seront ses conseils, pour ne pas dire ses béquilles. Sinon qu'arriverait-il, ma chère! On frémit d'y penser.

Si la crise des chemins de fer fédéraux, n'avait fait que nous mettre le doigt sur cette plaie de notre démocratie, elle serait la bienvenue.

*

Au moins M. Gobat, qui a développé vendredi la motion demandant le renchérissement de l'alcool ,est un homme et un caractère, ce que nous pourrons confesser d'autant plus volontiers que nous sommes loin de partager toutes ses opinions. Une brutale franchise le distingue, et on ne l'a jamais vu mettre son drapeau dans sa poche.

On pourrait intituler son discours de vendredi: « La faillite du monopole de l'alcool en tant qu'agent de lutte antialcoolique. » M. Gobat a montré surabondamment que le nombre des distillateurs particuliers, des bouilleurs de cru, n'a pas diminué depuis 1884 et se monte aujourd'hui à 35,000 environ. La plupart de ces bouilleurs de cru distillent des vins étrangers et du sucre, au mépris de la loi et à la barbe de l'autorité. Si bien que la plaie de l'alcoolisme menace toujours davantage de tuer notre race, autrefois si saine et si forte (M .Gobat a eu l'heureux courage de plaider la cause des sociétés d'abstinence). Ceux qui ne sont pas et ne seront jamais des buveurs d'eau sont obligés en effet de reconnaître qu'il est beau de voir des hommes qui s'imposent un sacrifice pour arracher à l'ivrognerie ne fût-ce que quelques centaines d'alcooliques invétérés par année.

Un renchérissement de l'alcool fédéral de nature à en diminuer la consommation est indispensable si l'on veut enrayer le mal. Mais dit-on, l'alcool fédéral aura dans ce cas à supporter la concurrence des produits des bouilleurs de cru.

Que faire à l'égard de ces derniers? Ni M. Gobat ni M. Comtesse, qui s'est déclaré d'accord en principe avec le motionnaire, n'ont prétendu résoudre la question, d'autant plus que les intérêts de l'agriculture sont déjà plus ou moins menacés par l'élévation du prix de l'alcool fédéral, que ces agriculteurs résident dans les anciens cantons à omgeld, pour lesquels le monnopole de l'alcool devait représenter une compensation.

Comme la place nous manque pour étudier ce sujet en détail ,permettez-moi de poser rapidement les principaux termes du problème:

1. Une élévation sensible du prix de l'alcool fédéral est indispensable.
2. Elle doit se faire en sauvegardant les intérêts de l'agriculture indigène. Peut-être pourrait-on augmenter du quart au tiers la quote-part de l'alcool indigène, en abaissant légèrement les prix d'achat.
3. Des considérations historiques et économiques empêchent de songer à le supprimer complètement.
4. Il faudrait intéresser davantage les cantons et les communes à la répression des abus.
5. Un impôt sur la distillation indigène, tel que celui qui existe dans le canton de Fribourg, et au profit des cantons qui le prélèvent, fournirait peut-être la solution du problème.

Remarquons que personne n'a pris la parole pour combattre le principe de la motion Gobat. Nous avons certainement un Conseil national favorable à la lutte contre l'alcoolisme.

Chambres fédérales

Le renchérissement de l'alcool

A la séance de samedi au Conseil national, M. Gobat (Jura bernois), a développé une motion demandant le renchérissement de l'alcool.

La motion est ainsi conçue:

« Les soussignés prient le Conseil fédéral de faire les propositions nécessaires pour opérer le renchérissement de l'alcool dont la Confédération a le monnopole, soit par l'attribution aux cantons de compétences suffisantes leur permettant d'opérer eux-mêmes le renchérissement. »

« Ma motion a pour but, a dit M. Gobat de provoquer de la part du Conseil fédéral des déclarations attendues depuis longtemps. L'alcoolisme exerce en effet chez nous des ravages qui menacent notre race d'une déchéance certaine. Nous avons essayé de lutter contre cette plaie par le monopole de l'alcool, mais cela n'a pas empêché la consommation des boissons alcooliques d'augmenter. Sans doute les boissons distillées ont fait place, dans plusieurs cantons, à des boissons moins dangereuses; mais dans d'autres on a constaté une augmentation de la consommation des premières aussi bien que des secondes .Le canton de Berne ,par exemple consomme annuellement deux millions de litres d'alcool fédéral et la différence entre certains districts est si sensible que l'efficacité d'une lutte sérieuse contre l'abus de l'alcool ne fait aucun doute.

» De quelle façon devons-nous engager cette lutte? On peut la remettre aux mains des cantons. Mais actuellement ceux-ci ont les mains liées. Ils sont autorisés à instituer le monopole de la vente chez eux, mais ils ne peuvent pas user de cette faculté, en raison de la concurrence que leur feraient les commerçants d'autres cantons, car ils n'ont pas d'armes contre la fraude.

» C'est donc à la Confédération qu'il appartient d'agir ,en élevant le prix de la vente de l'alcool. Ce dernier est fixé dans la loi dans les limites assez strictes et on craint d'élever le maximum de 180 fr. à cause de la concurrence de la distillerie libre, de nos bouilleurs de cru. C'est ici le nœud de la question. On a réservé la distillerie libre pour favoriser l'agriculture et il se trouve que nos 35,000 bouilleurs de cru distillent en bonne partie des produits tirés de l'étranger des lies de vin, du sucre! Il ne semble pas possible de supprimer cette réserve, mais du moins doit-on fixer les proportions de la production de la distillerie libre .C'est une revision de la Constitution qui s'impose. Nous invitons le Conseil fédéral à se mettre à l'œuvre. »

M. Ming, (Obwald), déclare ne pas pouvoir se promettre beaucoup d'effet de la motion Gobat, telle quelle est conçue. Il propose de lui donner le texte suivant:

« Le Conseil fédéral est invité à examiner les moyens de restreindre la consommation de l'alcool. »

M. le président déclare que le règlement ne permet pas de mettre ce texte en concurrence avec le texte proposé par M. Gobat et qu'il sera seulement fait mention au procès-verbal de cette proposition.

M. Speiser (Bâle), déclare qu'il lui est impossible de souscrire à l'interprétation de M. Comtesse, en vertu de laquelle les cantons qui restreindraient, sur leur territoire, la consommation de l'alcool, n'aurait pas une part des bénéfices du monopole proportionnée au chiffre de leur population.

On passe au vote. La motion Gobat, adoptée à l'unanimité moins une demi douzaine de voix, est renvoyée au Conseil des Etats.

*

Assemblée fédérale

L'assemblée fédérale (les deux Chambres), est convoquée pour le jeudi 17 décembre, pour l'élection du président et des membres du Conseil fédéral, du président, du vice-président et d'un membre du Tribunal fédéral, du chancelier de la Confédération, et pour s'occuper d'un certain nombre de recours en grâce.

Les radicaux et les socialistes gagnent chacun un siège, les conservateurs en perdent deux.

Petites nouvelles de la Suisse

Votations bernoises

Dans la votation municipale de dimanche, le budget de la ville de Berne et les autres projets ont été adoptés à une forte majorité. Dans l'élection pour le renouvellement d'un quart du Conseil municipal, 9 radicaux, 8 socialistes et 3 conservateurs ont été élus.

Essais d'équipements

Au vu des délibérations de la conférence des commandants de l'armée et des chefs des services du département militaire suisse, le Conseil fédéral a décidé de continuer les essais d'équipement.

Ces essais se feront de la manière suivante en 1909:

Trois sections de la compagnie d'essais seront équipés avec les nouveaux modèles; deux sections avec les parements vert foncé et une section avec les parements rouge écarlate; deux sections avec le képi et une section avec le chapeau.

La quatrième section sera équipée avec les anciens modèles de 1898.

La compagnie comptera 180 hommes.

Ecrasé par un arbre

Un ouvrier occupé à abattre un arbre, à Saint-Saphorin, sous Morges, (Vaud), monta sur l'arbre pour attacher une corde à l'une des branches. Mais l'arbre s'abattit brusquement écrasant sous son tronc le malheureux ouvrier, qui fut tué net .Le défunt était âgé d'environ 45 ans.

L'obligation du tir militaire

On annonce que le Département militaire fédéral va élaborer une ordonnance en vertu de laquelle l'accomplissement de l'obligation du tir ne pourra plus se faire dans les associations de sous-officiers ou dans des sections de tir analogues mais dans les sociétés de tir proprement dites. Cette décision serait basée sur une proposition des officiers de tir.

Ensuite de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation militaire, le développement de nos milices dans l'art du tir est confié entièrement, en dehors de l'école de recrues, aux sociétés de tir suisses. Il va de soi, naturellement, que ce développement des prérogatives et des devoirs de ces sociétés de tir exigera la désignation au sein de leurs comités, de personnes entendues et compétentes. Le but de cette ordonnance à ce point de vue est d'amener les sous-officiers à prendre davantage la charge d'instructeurs et de directeurs du tir.

Votations zougoises

Dans la votation cantonale de dimanche, la loi sur l'imposition des sociétés anonymes a été adoptée par 2130 voix contre 69.

La demande d'initiative adressée au Grand Conseil, à l'époque, pour la même affaire, par 3034 électeurs ayant droit de vote, a obtenu 256 voix contre 41.

M. Steiner, caissier d'Etat a été élu sans opposition, conseiller d'Etat en remplacement de M. Schmid ,démissionnaire.

Le rachat du Gothard

La nouvelle conférence ouverte à Berne pour le rachat du Gothard a pris fin samedi matin sans qu'on ait obtenu un résultat.

On n'a cependant pas perdu tout espoir d'aboutir à une entente. Une prochaine conférence aura lieu en février prochain.

Les Lucernois et le Gothard

Le conseil communal de Lucerne a voté une résolution invitant la municipalité à appuyer par tous les moyens l'opposition du personnel du Gothard contre une décision du Conseil fédéral suivant laquelle une grande partie des fonctionnaires de l'administration du Gothard devraient prendre domicile à Berne.

La municipalité devra, en outre, faire des demarches pour empêcher que la place de Lucerne soit contrariée par la nomination d'un seul directeur pour le nouvel arrondissement V des chemins de fer fédéraux.

Répondant à une interpellation, la municipalité a déclaré qu'elle fera des démarches pour s'opposer au renvoi d'ouvriers de la gare de Lucerne pendant l'hiver.

Train sans conducteurs

L'autre jour, à 11 heures du soir, à l'arrivée du dernier train Berne-Signau, à cette dernière station, on s'aperçut avec stupéfaction que le convoi ne contenait aucun conducteur! Qu'était-il donc arrivé? Avaient-ils été victimes d'un accident? On se mit à chercher partout, mais pas l'ombre d'un conducteur! On commençait à avoir de sérieuses inquiétudes au sujet des disparus, lorsqu'on aperçut soudain, à travers l'obscurité, deux hommes qui arrivaient en courant sur la grand'route. C'étaient les deux conducteurs qui, occupés à la station précédente, Bowyl, sise à quatre kilomètres, à faire on ne sait quoi, avaient tout bonnement manqué le train, comme de simples voyageurs! Et maintenant, ils venaient à une allure de possédés, comme s'ils avaient eu a leurs trousses la direction générale au complet.

« Wer rite will, söll jetzt cho » (qui veut continuer le voyage n'a qu'à venir)... A ces mots les passagers, qui avaient quitté le convoi, réintégrèrent leurs compartiments et l'on repartit.

Mais les deux conducteurs se rappelleront longtemps sans doute leur course à la poursuite du train.

Chute mortelle

Un maître menuisier de Lucerne, nommé Autsch, célibataire âgé de 32 ans, a été victime d'un accident au Pilate. En descendant comme il longeait une paroi de rochers, près de la voie du chemin de fer, la neige céda subitement sous ses pieds et il fut précipité dans l'abîme. Le corps a été retrouvé après de longues recherches.

La fin d'un meurtrier

Nicolas Divnogorsky, condamné le 28 mai 1908 à la réclusion perpétuelle pour avoir, le 18 septembre 1907, à Montreux, enlevé à la Banque de Montreux (succursale) une valeur de fr. 2738, et tué le nommé Oscar Gudel, caissier; causé la mort de Octave Pittet, cocher; blessé MM. Jules Favre, notaire, Jean Baer coiffeur et Albert Nicklès, serrurier, a succombé jeudi à deux heures de l'après-midi au Pénitencier de Lausanne où il était détenu, aux suites d'une pneumonie. Après plusieurs tentatives de suicide avortées, il avait réussi dernièrement à mettre le feu à la paille de son lit. Le sgardiens, qui le surveillaient étroitement, réussirent à éteindre le feu, mais la fumée avait provoqué chez Divnogorsky un commencement d'asphyxie, qui fut suivi d'une inflammation des poumons.

Accident mortel

Un accident mortel s'est produit, jeudi matin ,aux carrières de pierres près de Chamblon (Vaud). Un des plus anciens ouvriers, M. Tranquille Bernasconi, Italien, 48 ans, se trouvait au-dessus de la carrière, lorsque se produisit un éboulement de pierres avec lequel il fut précipité au fond de la carrière. On le releva à moitié assommé, et on le transporta à l'infirmerie d'Yverdon où il succomba peu après à ses blessures.

Mise de vins

YVERDON, 13. — Les vins récoltés par la ville d'Yverdon dans les vignes communales et dans celles de la fondation Petitmaire, se sont vendus de 30 à 36 centimes le litre — vin rond — c'est-à-dire lie comprise.

Chronique agricole

Céréales. — Les nouvelles de divers pays producteurs sont satisfaisantes, et s'il y a par ci par là quelques craintes suggérées par la sécheresse ou des froids intenses, par contre certains pays comme la République argentine, comptent sur une récolte de blé supérieure à la précédente.

Les cours demeurent stationnaires dans l'ensemble. Sur les marchés français du Nord et de l'Est on a relevé un fléchissement assez sensible du prix.

Bétail. — Pendant la dernière semaine on n'a pas remarqué de nouvelle baisse sur le bétail de boucherie .Les porcs gras cependant ont perdu encore 1 franc par 100 kg à Genève, ce qui fait une différence de 11 à 12 francs par 100 kilos avec les prix pratiqués il y a six semaines.

Quant aux prix du bétail de rente et des élèves, on a pu constater qu'ils ont subi ces derniers temps un recul assez marqué, correspondant à celui du bétail de boucherie.

Ponte des poules. — En hiver, les poules pondent peu d'œufs et cela manque bien dans un ménage. On indique un moyen très simple, s'il est vraiment bon, ce que nous ne pouvons pas dire, ne l'ayant jamais employé. Ce moyen consiste à donner aux poules pondeuses une pâtée faite avec du lait au lieu d'eau.

Echos des élections

Elections àVex

On nous écrit:

Les élections municipales ont eu lieu à Vex d'après le système majoritaire. Le parti libéral qui s'était livré à une propagande très active et avait fait précéder les élections de réunions électorales au cours desquelles le zèle politique des citoyens avait été stimulé, a obtenu une grande majorité et fait élire 6 conseillers tandis que le parti conservateur, manquant d'organisation, n'a obtenu que 3 sièges.

Elections à St-Léonard

On nous écrit;

Le peuple de St-Léonard, toujours animé de sentiments du devoir, actif, laborieux, marchant dans une grande concorde, a fait preuve de sagesse et de beaucoup de bon sens en choisissant pour former son conseil municipal des hommes modèles, dignes de leur mandat, ayant en vue le progrès et l'accomplissement intégral de leurs devoirs pour la prospérité du peuple.

Brave et bonne population soyez soumise à l'autorité que vous venez d'élire et tous marchant la main dans la main, vous vous ferez honneur, à vous même, honneur au district honneur au pays.

Commerce et industrie

Macaroni du Valais

Prochainement, nous ne serons plus obligés de faire venir les macaroni de l'autre côté du Simplon .Un industriel de Domo, M. Del' Oro, installe à ce moment, près de la nouvelle gare de Brigue, une fabrique de macaroni qui s'ouvrira avec le printemps prochain.

Renseignements

Subventions fédérales

Le Conseil fédéral alloue le 20% soit fr. 8986 au maximum, des dépenses pour l'assainissement, le reboisement et la défense des Combes, rière Ayent, d'une superficie d'environ 20 hectares.

Cercle ouvrier catholique

En vue d'éviter toute confusion avec d'autres sociétés ouvrières, le Cercle Ouvrier Catholique de Sion (Gesellenverein) prie ses membres honoraires, qui seraient disposés à bien vouloir lui donner des lots pour sa tombola traditionnelle de la fête des Rois de ne livrer ces lots que sur présentation d'une liste munie du sceau de la société et de la signature du président.

Le Cercle Ouvrier, par la même occasion, se recommande à la générosité de MM. les membres honoraires et leur présente d'avance l'expression de sa vive reconnaissance.

L'abbé H. de Riedmatten, président du Cercle Ouvrier.

Programme du Concert Tombola de l'Harmonie Municipale

Café du Casino, le jeudi ,17 décembre à 8 heures et demie du soir:

1. Marche des Amoureux: L. Ganne. — 2. Ouverture de la Muette de Portici: Auber. — 3. Czardas Bohème: No 3. — 4. Pique Dague Dame, ouverture: Suppe. 5. Aimer et souffrir, valze: Trespaillé. 6. Le Grognard, allegro: G. Parès.

Nouveau feuilleton

Le « Journal et Feuille d'Avis » commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton très captivant et qui obtiendra certainement le plus grand succès auprès de ses lectrices et lecteurs.

En faveur de Géronde

Les listes de souscription des dons en faveur de l'Institut cantonal des sourds-muets de Géronde seront incessamment mises en circulation. Nous recommandons chaudement cette œuvre philanthropique à la générosité de nos lecteurs. Nul n'ignore les grands services humanitaires que rend l'Institut de Géronde en permettant de donner l'instruction et l'éducation appropriée aux pauvres enfants sourds-muets.

Les noms des généreux donateurs de 2 fr. et plus seront publiés dans la presse.

Faits divers

Au Lœtschberg

Durant le mois de novembre, la galerie du tunnel du Lœtschberg, côté sud, a été percée sur une longueur de 155 mètres, soit, en moyenne, 5,34 mètres par jour de travail.

La longueur totale de la galerie atteint ainsi 5583 mètres. Sur le côté nord, on n'a pas poursuivi l'avancement de la galerie, mais on a complété les travaux dans le tunnel déjà percé et on fait des travaux de soutènement dans la partie du tunnel qui est à double voie.

La température au front d'attaque était de 25 degrés centigrades. L'eau qui arrivait sur le front nord comportait 75 et, sur le front sud, 30 litres à la seconde.

Mort mystérieuse

Mercredi à midi, le gérant de la Laiterie agricole de Lausanne, fut surpris de ne pas voir le chef laitier, M. Giroud. Il fit des recherches qui ne donnèrent aucun résultat. Dans la soirée un des employés suggéra l'idée d'explorer le puits dans un des angles de la cour. On avisa les frères Pochon, capitaines de pompiers, qui, à l'aide d'une petite pompe ,vidèrent le puits et à 11 heures du soir découvrirent le corps de l'infortuné Giroud. Une enquête a été ouverte afin de savoir si G. a été jeté dans le puits ou s'il s'est suicidé.

Le défunt ,d'origine valaisanne, était un bon travailleur, fort estimé de ses patrons et de ses collègues.

Du Simplon au Gothard

La constitution financière du projet de voie ferrée de Fondotoce (ligne du Simplon) à Locarno, par la rive du lac Majeur, paraît chose faite, du moins en ce qui concerne le tronçon sur territoire italien; à la suite d'une conférence qui vient d'avoir lieu à Rome, entre M. Baili, syndic de Locarno, et le représentant d'un groupe de financiers, M. Henri Brunner, délégué de la banque franco-américaine, de Paris. Les bailleurs de fonds se sont engagés à fournir le capital-actions; de son côté, l'Italie accordera pendant 50 ans un subside annuel de 8500 francs par kilomètre. Le capital-actions privilégiés ayant été transformé en capital-obligations, il ne reste plus qu'à obtenir de divers intéressés des deux pays, (communes, districts, etc.) la prise d'un certain nombre d'actions de second rang.

Une deuxième conférence a dû avoir lieu jeudi à Intra pour régler les derniers points relatifs au tronçon Fondotoce-frontière suisse.

Exposition industrielle cantonale

Appel aux Exposants.

Les nombreuses inscriptions que nous avons enregistrées ces temps derniers, nous font bien augurer de l'exposition industrielle de 1909. Toutes les industries, tous les métiers s'exerçant dans le Canton, se sont déjà annoncés. L'exposition sera ainsi la revue générale de la production industrielle du pays. Mais ce que nous désirerions encore, c'est que ces industries soient mieux représentées et que la participation soit plus complète. Nous engageons donc vivement tous les industriels et artisans qui ne se sont pas encore inscrits, à le faire sans retard. Le délai d'inscription fixé d'abord au 15 novembre a été prolongé au 15 janvier prochain, et nous espérons que jusqu'à cette date, les inscriptions seront complètes.

Nous profitons de l'occasion pour répéter ce que nous avons dit antérieurement déjà, savoir que, pour être admis comme exposant il n'est pas nécessaire de souscrire un bon de garantie. Ces deux questions sont tout à fait indépendantes, l'on peut exposer sans participer à la création du fonds de garantie. Ceci dit pour dissiper tout malentendu.

Commissariat cantonal.

Echos

L'amour maternel chez les oiseaux

Il y a quelques jours ,l'hôte d'un château près Buchy (Seine inférieure), chassait sur son domaine.

Sous l'arrêt de son chien part une caille. Au même instant, le porte-carnier qui l'accompagnait lui crie: « Ne tirez pas! » C'était trop tard. La caille était tombée: le griffon la rapportait. Comme elle n'était que blessée, le chasseur l'achève en lui frappant, avec le geste classique, la tête sur son soulier, et la met dans sa carnassière.

Le porte-carnier lui montre alors dix petits cailletaux éclos depuis peu; la pauvre mère pour protéger sa couvée, s'était mise à l'essor. Les cailletaux furent rattrapés, places dans une casquette et l'on rentra.

La casquette ,devenue le nid des petits orphelins, fut déposée sur une table et sur cette même table, le chasseur étala son gibier qu'il tirait au fur et à mesure du carnier.

Or la pauvre caille n'était pas morte; en voyant ses petits ,malgré une aile cassée, une blessure à la patte, un séjour passager dans la gueule du chien et un violent coup à la tête, elle ne songe plus qu'à la couvée; ébouriffant ses plumes, elle se traîne vers sa progéniture et se met à couver ses cailleteaux.

La pauvre mère fut soignée et ,ce qui mieux est, guérie. Elle est aujourd'hui dans une volière avec ses cailleteaux qu'elle soigne et conduit; et l'on peut dire, en employant l'expression courante: la mère et les enfants se portent bien!

Bel exemple d'amour maternel.

La crise du tourisme

Un des principaux bureaux de voyage fonctionnant en Allemagne constate, dans son dernier rapport annuel, que l'année 1908 a marqué un abaissement considérable du nombre des touristes, « même pour la Suisse, ajoute-t-il, qui veut être considérée comme la norme du mouvement des étrangers sur le continent. »

Tandis que ces dernières années, continue le rapport, il était presque impossible, en septembre, de se procurer des billets de passage pour l'Amérique, cette année chaque vaisseau en partance contenait de nombreuses cabines vides.

A Munich, hôtel et pensions se plaignent du manque extraordinaire de clients; de même Ostende, de même les villes d'eaux et séjours d'étrangers en Autriche.

Le Harz seul, en pays allemand, a été mieux fréquenté cette année que les précédentes. Mais si les touristes y sont venus en nombre, ils y ont remarquablement peu dépensé. Ce double phénomène s'explique par le fait que la crise économique a sévi surtout parmi les grosses et les moyennes fortunes, ce dont les bourses plus modestes ont profité pous s'offrir à meilleur compte ,des séjours dans des endroits rapprochés et peu chers déjà en temps ordinaire.

Un portrait du président Castro

Le dictateur du Vénézuéla, le président Castro, qui vient d'arriver en France est précédé d'une réputation qui ne lui vaut pas l'accueil souriant que ce pays fait d'ordinaire à ses visiteurs.

Du moins ce président transatlantique, dont les démêlés avec tout le monde ont fait tant de bruit, qui a amassé contre lui tant de haines et dont la personne et la politique sont une énigme, est-il assuré d'un vif succès de curiosité.

Le général Castro est un petit homme d'aspect plutôt chétif, au teint olivâtre du métis indien, aux allures et aux gestes vifs, au front haut et chauve, à l'œil noir et dur révélant la volonté, l'obstination, une énergie indomptable plutôt qu'une vaste intelligence. La mâchoire forte sous une barbe en pointe grisonnante achève de donner de lui l'impression d'un violent et d'un opiniâtre.

Il est affecté d'une certaine claudication, contractée à la suite d'une brusque blessure reçue dans un combat; d'autres disent en sautant d'une fenêtre lors d'un tremblement de terre à Caracas.

Il est brusque et de façons peu protocolaires; sa culture plutôt rudimentaire et son ignorance des pays étrangers expliquent la mentalité qui inspire sa politique extérieure. Il porte souvent une redingote grise, pour imiter Napoléon auquel il se compare volontiers depuis sa victoire de Tocuyito, son Austerlitz, qui lui livra Caracas et le pouvoir en 1899.

Un médium qui voit trop clair

A Glasendorf, près de Glatz ,un médium fameux, Mme Winter, fait courir tous les villages avoisinants. Un jour, elle évoqua l'esprit de Mlle Sammeck, la fille du bourgmestre, en présence de son frère. L'esprit exhorta ce dernier, en termes pathétiques, à aller dire à son père qu'il ferait bien de rendre aux pauvres l'argent qu'il leur avait volé, car sa lampe de vie était sur le point de s'éteindre dans l'éternité.

Très ennuyé, le bourgmestre de village, ne pouvant faire rétracter feu sa fille, intenta au medium un procès en diffamation.

En première instance, Mme Winter fut condamnée à trois mois prison. Elle en appela. Les plus grands psychiâtres de Berlin furent convoqués. Ils déposèrent que le médium se trouvait en été d'autohypnose et, par conséquent ,d'absolue inconscience pendant les séances, qu'il n'avait pas la moindre idée de ce qu'il disait et que, par conséquent, il ne pouvait être tenu pour responsable des propos répandus par lui.

Mais, en même temps, tous les pauvres de la petite commune vinrent se présenter devant la justice. Ils affirmèrent ,avec une touchante unanimité, que l'esprit de feu Mlle Sammeck avait dit la vérité, que le bourgmestre prélevait la dime sur les maigres sommes que leur allouait la commune. Le bourgmestre lui-même, mis au pied du mur, finit par avouer ses indélicatesses.

Bref, le médium ,Mme Winter, fut acquittée cette fois, au milieu des acclamations de ses adeptes, et, dans toute la contrée, les spirites chantent des hymnes d'allégresse en l'honneur de cette victoire.

Le Duc des Abruzzes explore l'Himalaya

Sans s'attarder à d'inutiles regrets sur son idylle interrompue avec miss Elkins, le duc des Abruzzes prépare discrètement son nouveau voyage d'exploration dans les hautes régions de l'Himalaya.

La semaine dernière, le duc s'est rendu en automobile à Courmayeur, au pied du Mont-Blanc, pour établir son plan de campagne avec les deux guides fidèles qui l'ont accompagné dans ses expéditions antérieures, Joseph Petigax et Louis Savoie, deux robustes compagnons d'une quarantaine d'années.

Ceux-ci ont exposé les grandes lignes de l'exploration projetée. Le duc et ses deux guides quitteront l'Europe en mars prochain, afin de se trouver à pied-d'œuvre — c'est le cas de le dire — en mai, les mois de mai et de juin étant les plus favorables pour l'ascension de ces dangereuses montagnes, parce que les avalanches y sont moins fréquentes et la neige plus dure qu'aux autres époques de l'année.

Indépendamment des difficultés inhérentes à l'altitude extraordinaire où il s'agit de vivre pendant des mois, les ascensions dans l'Himalaya présentent encore des difficultés de beaucoup supérieures à celles que présentent les monts les plus redoutables des Alpes. C'est que la neige y forme des couches superposées qui cinq ou six fois par jour se détachent sous forme d'avalanches. Il ne reste donc aux intrépides qui veulent à toute force vaincre la nature que de marcher de nuit.

On comprend que dans de telles conditions l'allure soit des plus lentes, lente à lasser les plus patients alpinistes. C'est ainsi qu'une progression de 200 à 300 mètres dans une matinée doit être considérée comme très satisfaisante.

A noter aussi qu'à partir de 5,000 mètres les dernières traces d'êtres humains disparaissent. Les courageux pionniers de la science ne pourront plus compter que sur leur énergie, leur ténacité, leur audace pour se tirer des embûches dont la montagne n'est jamais avare.

Ceux qui attendent

Après le vote de la Chambre française, il nous a paru intéressant, dit le « Matin » de rechercher combien il pouvait y avoir, actuellement, de condamnés à mort au sujet desquels aucune décision n'est intervenue. Il résulte de nos recherches qu'il n'y en a pas moins de dix huit. Sur aucun de ces 18 condamnés à mort, la clémence présidentielle ne s'est encore prononcée. Respectueux de la décision que la Chambre devait prendre au sujet du châtiment suprême, M. Fallières a tenu à ajourner la sienne. Mais la Chambre a parlé hier. Que fera le président de la République?

Nouvelles à la main

Le soldat X. raconte qu'a son dernier cours de répétition il s'était lié d'amitié avec un infirmier attaché au service du médecin de bataillon et qu'il accompagnait partout.

— C'est ce qui fait, ajoute-t-il, que je n'ai jamais été malade.

— Parce que vous étiez au mieux également avec le docteur?

— Non! parce que je suivais son ordonnance.

Le président Castro à Paris

Le « Temps » fait le récit suivant de l'arrivée à Paris et du départ de Castro.

Dès six heures du soir, sur le quai de la gare d'Orsay, une vingtaine de journalistes entouraient le chef de gare et le commissaire spécial. On attendait le président de la république du Venezuela que le rapide de Bordeaux devait amener à Paris à six heures un quart.

Il était à peu près six heures et demie quand le train arriva. Le chef de gare et le commissaire de police pénétrèrent à l'intérieur du compartiment occupé par M. Castro et sa suite. Ils en ressortirent bientôt, suivis d'une haute et large négresse et de plusieurs domestiques café-au-lait portant des bagages arborant des étiquettes vastes comme des enseignes, où se lisait le nom du « général Castro ».

Puis vint Mme la présidente, que les oiseaux au plumage de neige et aux larges ailes déployées coiffaient élégamment.

Enfin apparut le « dictateur ».

A la vérité le tyran paraissait fort pitoyable. Il descendit avec peine du wagon, tout en refusant l'aide qu'on lui offrait. Un pardessus hermétiquement boutonné sur son petit corps qu'on devinait maigre, un chapeau mou de feutre gris clair sur son front basane il passa. Policiers, hommes d'équipe, journalistes restaient muets et immobiles. Quelqu'un pourtant salua. Alors le dictateur leva légèrement son chapeau de bains de mer et inclina légèrement le buste. Cette politesse d'un souverain redoutable surprit et toucha les assistants, qui se découvrirent tous.

Soudain une vive lueur et avec une explosion sourde... Ce n'est pas un attentat, c'est un appareil photograpique qui fonctionne avec l'aide du magnésium. Mais le photographe a commis une méprise de lèse-majesté et c'est un domestique dont l'image sera fixée sur le cliché.

Le président a eu un haut-le-corps. A-t-il voulu prendre une pose historique, ou s'est-il cru en danger? En tout cas son œil a flambé.

Lentement, car le président Castro ne peut marcher qu'à petits pas, on gagne les couloirs intérieurs du Palais d'Orsay. Tout le long du large escalier, des hommes au teint sombre saluent le président farouche. Ce sont pour la plupart des Vénézuéliens de passage à Paris, ou y séjournant.

Parvenu à ses appartements, M. Castro disparut. Ce fut alors, devant sa porte, une accumulation de valises et de journalistes. A l'écart quelques femmes élégantes et jolies attendaient aussi. Elles désiraient, paraît-il, saluer le président au nom de la colonie vénézuélienne de Paris.

Mais quelqu'un vint annoncer que M. Castro, très las ne recevrait personne. Il ne resta plus bientôt que les bagages et les représentants de la presse. Ceux-ci, tenaces, firent demander à M. Castro par l'un de ses médecins — « diplomé de la faculté de Paris, » disait-on — s'il n'avait pas une communication à leur faire. On attendit longtemps le retour de l'obligeant ambassadeur. Il revint disant :« Le général regrette. Le général est... » Le docteur ne trouva sans doute pas le mot qui convenait mais il fit un geste avec ses mains, sa tête ses genoux qui signifiait sûrement: « très affaissé. »

Alors chacun s'en fut chez soi, tandis que la négresse haute, épaisse et large fouillait dans les bagages.

Le dictateur est parti. Il a quitté Paris avec un sourire de bon aloi, un sourire gracieux, aimable, autant que le lui permet son visage dur et osseux. Dans son wagon ou debout, les pieds dans les pantoufles, la casquette de voyage sur la tête; il conversait avec nous il affectait la mine débonnaire d'un souverain démocratique pour qui les privilèges du protocole sont superflus.

Il avait quitté le Palais d'Orsay à une heure de l'après-midi et avait été transporté dans une automobile à la gare du Nord d'où le Nord-Express, parti à une heure cinquante, le conduira à Cologne.

Sur le quai, c'était le rassemblement ordinaire de journalistes et d'employés de la compagnie. Peu d'hommes de police. Le commissaire de la gare, accompagné de son secrétaire, se promène l'air bénévole.

Dans le long wagon où le « général » a pris place, se bousculé et se presse la suite de M. Castro; domestiques au teint roux médecins, secrétaires. Parmi eux se distingue l'humble et monumentale négresse qui fut déjà remarquée à l'arrivée en gare d'Orsay.

Dès que nous lui fûmes annoncés, — et avec une extrême obligeance, par ses médecins eux mêmes, — le président se leva avec empressement et s'avança vers nous la main tendue. Dans le compartiment dont un valet sombre gardait la porte, Mme la présidente et sa sœur étaient assises. Elles assistèrent à l'entretien, muettes et réservées.

Pourtant, au cours du discours volubile de son autocratique époux, la gracieuse senora Zoïla lui vint parfois en aide: c'était lorsqu'il hésitait sur un mot. Elle soufflait alors, à voix basse le vocable cherché. Car bien que M. Castro s'exprimât en espagnol — et en espagnol très pur — il semblait ne vouloir parler que judicieusement.

Le ton de ses propos était sans emphase ni rudesse.

Un sourire accompagnait chacune de ses phrases. Nul ne vit jamais monarque exotique essayer avec autant de bonheur à la galanterie française.

N'étaient la couleur du visage et la mimique... très sud américaine dont il illustrait son discours, on se fût cru en présence d'un de nos plus tistingués diplomates européens.

Néanmoins l'œil s'arrêtait au foulard sombre qui enveloppait le cou du souverain. On remarquait le diamant monstrueux enchâssé dans l'énorme bague qu'il porte à l'annulaire droit, il y avait aussi une chaîne d'or trop longue à laquelle était suspendue une lourde breloque en forme de cœur et qui, de sa ceinture de cuir, se balançait presque jusqu'à ses genoux.

Car malgré tout, malgré le ton aimable et le sourire diplomatique, on sent chez ce chef audacieux et comme à demi sauvage, une âme dont le moins qu'on en peut dire, c'est qu'elle n'est pas européenne.

Ses mains surtout sont singulières. Leurs gestes sont pareils à ceux que font les ouvriers des ports italiens au cours de leurs querelles. Les doigts nerveux se lèvent durs secs et menaçants.

Mais le président a le sourire. Nous l'avons dit et nous ne saurions trop le redire. Ce sourire, c'est la supériorité de cet ancien conducteur de troupeaux, qui n'est pas resté le simple bouvier qui fût jadis et qui a peut-être bien acquis ce dont sa naissance paraît d'abord l'avoir privé: le secret de conduire des hommes.

*

COLOGNE, 13. — Le président Castro est arrivé hier à 11 heures 1/4 à Cologne. Il était attendu sur le quai par le consul du Vénézuéla.

Le président partira ce matin pour Berlin.

Un drame parisien

Mme Steinheil est accusée d'assassinat

PARIS, 13. — Le « Paris Journal » dit pouvoir affirmer que Mme Steinheil passera en cours d'assises. Indépendamment des mensonges de la veuve et de l'invraisemblance de ses dires qui suffiraient à constituer les plus graves présomptions, l'instruction a dès maintenant établi irréfutablement que le ligottage de Mme Steinheilm a été simulé ainsi que la maladie dont il fut tant parlé durant les quinze jour jours qui suivirent le crime.

*

PARIS, 14. — Plusieurs journaux annoncent que Mme Steinheil sera déférée à la cour d'assise sous l'inculpation d'assassinat et non plus de meurtre.

M. André, juge d'instruction, communiquera son dossier au parquet vers le 1er janvier.

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal
Spécialement rédigé
POUR LES
PETITES FILLES
DE 8 A 14 ANS
Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires
ET DANS LES GARES

Dernière Heure

Wassilieff condamné à 10 ans de réclusion

On n'a pas oublié les polémiques qui se sont élevées dans les journaux lorsque le Tribunal fédéral décida d'accorder à la Russie l'extradition de Wassilief, l'assassin du préde la police de Penza.

Une dépêche de Penza annonce que Wasisilief a été jugé samedi soir par le Tribunal des Ordres.

PENZA, 31. — Audience de samedi. — Wassilieff est amené dans la salle d'audience avec les fers, sous une forte escorte de gardes.

A l'ouverture de la séance, le défenseur, M. Mandelstamm, soulève une question préjudicielle; il constate qu'un médecin aliéniste connu, n'a pas été cité depuis Moscou par la cour d'appel, en qualité d'expert. Il se base également sur l'article 3 de la convention avec la Suisse pour contester la question de compétence.

Le défenseur estime que l'affaire devrait être jugée, non par la cour d'appel, composée de juges de la couronne avec des représentants des trois ordres, mais par la cour d'assises, avec le jury.

La cour se déclare compétente.

Wassilieff se reconnaît, coupable d'avoir exécuté l'ordre de son parti, en tuant Kandaouroff. Il raconte sa fuite, sans nommer ses complices et l'endroit où il a passé la frontière.

Le témoin de la défense, Mlle Agapoff, dépose que Wassilieff n'est pas d'une mentalité normale, tandis qu eles cinq experts, à l'unanimité, déclarent qu'il est normal et qu'il a agi en pleine conscience de son acte.

Les débats sont suspendus. Ils sont repris le soir à 9 heures. Dans son réquisitoire, qui a duré une demi-heure, le substitut du procureur général a soutenu énergiquement l'accusation.

Le défenseur M. Mandelstamm, a demandé que le prévenu soit placeé dans une maison d'aliénés, pour que l'on observe son état mental.

La cour s'est ensuite retirée pour délibérer. Une demi-heure plus tard, elle est revenue avec un jugement condamnant Wassilieff à 10 ans de réclusion et à la perte de tous ses droits civiques.

40,000 kilos de dynamite sautent

Une explosion de dynamite qui s'est produite à Bosabispo (Canada), a fait une centaine de victimes, tant tués que blessés.

La quantité de dynamite qui a fait explosion à Basobispo était de quarante tonnes.

COLON, 13 .— Les dernières nouvelles de Basobispo, où s'est produite l'explosion de dynamite du chantier du canal de Panama, disent que 27 tonnes d'explosifs ont sauté. L'accident a eu lieu au moment où les ouvriers remplissaient une mine. Il y a eu 10 morts et 50 blessés.

Les cadavres sont ensevelis sous les décombres projetés par l'explosion.

La vertu d'un médicament

Contre les maux de gorge, la toux et les catarrhes, nous employons de préférence les PASTILLES WYBERT de la pharmacie d'Or à Bâle parce que nous avons appris à apprécier leur vertu dans ces cas là. Mme Sch. à Lucerne.

Ne se vendent qu'en boîtes bleues à fr. 1 dans les pharmacies.

Cartes de visite

depuis Fr. 2.50 le cent, par retour du courrier

Imprimerie Gessler Sion

Feuilleton de la *Feuille d'Avis du Valais* (28)

Le mystère du Cottage aux Bohémiens

XXIII

AU NOM DE LA LOI

Ce disant, il le prit à part et lui chuchota quelques recommandations. Le second inspecteur quitta le salon aussitôt et partit dans la voiture.

— Maintenant, messieurs, quand il vous plaira, reprit le premier, je suis prêt.

— Vous n'avez pas l'intention de fouiller cette pièce, je présume? demanda l'avoué.

L'inspecteur haussa les épaules.

— Pas pour l'instant, en tout cas, dit-il; je vais parcourir l'habitation et m'orienter un peu; je pense qu'il ne sera pas fait d'objections à mes recherches?

— Aucune; nous pouvons aller avec vous, je suppose?

— Si vous voulez ,répliqua sèchement l'inspecteur. Il n'avait aucune bonne raison à donner pour repousser cette demande, mais sûrement il aurait préféré procéder seul à ses perquisitions. Aucune autre parole ne fut échangée à ce sujet, et lorsqu'il ressortit dans le hall, sir John et M .Radford le suivirent et l'observèrent avec beaucoup d'intérêt, tandis qu'il regardait autour de lui d'un œil scrutateur.

Après avoir jeté quelques notes rapides sur un carnet, il monta au premier; à ce moment, sir John parla à voix basse à M. Radford.

— Oui, répondit l'avoué, il y a une pièce qu'on ne peut vous faire voir en ce moment, celle de lady Lesterham, elle est indisposée et garde la chambre aujourd'hui.

L'agent s'inclina et s'arrêta pour consigner ses observations volumineuses sur son carnet toujours prêt .Après quoi, il continua sa route et pénétra dans la bibliothèque; il paraissait diriger ses recherches d'après un système à lui, car il y avait des parties de la pièce qu'il ne semblait pas honorer d'un coup d'œil, tandis qu'il fouillait avec une pénible désinvolture dans d'autres endroits. Il tapota le secrétaire de sir John sur toutes ses faces, et ouvrit quelques meubles, à la grande indignation de celui-ci; il arriva ensuite à certain tiroir fermé.

— Ce tiroir est fermé à clef ,dit-il poliment; ça ne fait rien pour l'instant, mais j'aurai peut-être besoin des clefs tout à l'heure.

Sir John parut éprouver une forte tentation d'assommer l'homme, mais M. Radford, qui ne le quittait pas, put éviter un éclat possible en le retenant doucement par le bras.

Après avoir ajouté quelques mots sur son carnet ,l'inspecteur sortit de la bibliothèque et examina tour à tour les autres pièces, inscrivant les résultats de son examen avec une abondance mystérieuse on ne peut plus exaspérante. Le soin avec lequel l'homme s'acquittait de sa mission inquiétait un peu M. Radford. Il n'avait pas idée que la justice eût contre son client des présomptions assez graves pour justifier un tel luxe d'attention aux moindres détails. A une ou deux reprises, quand il put le faire sans être observé, il considéra avec attention le visage de sir John, pour voir s'il trahirait ou non un intérêt accusateur. Il avait assez d'expérience en la matière pour savoir que, seuls, les indices les plus probants pouvaient expliquer de semblables précautions. Mais, sauf que sir John avait l'air fort irrité et se mordait à chaque instant les lèvres pour refréner quelque réflexion rageuse, l'œil exercé de M. Radford ne lui apprit rien de nouveau.

Cette perquisition prolongée dura presque tout l'après-midi et les cuisines et les caves n'avaient pas encore été fouillées. Une légère interruption dans la triste monotonie des formalités s'était produite lorsque le second détective était revenu de la gare pour aider son compagnon. A ce moment on en était à explorer les mansardes et le premier inspecteur était fort occupé à examiner les malles et les caisses.

L'autre jeta un coup d'œil du côté de sir John et M .Radford, puis échangea un regard avec son collègue, qui fit un signe pour lui dire que la présence de ces messieurs était sans importance. Après quelques minutes, il demanda:

— Vous l'avez trouvé?

— Pas encore, répondit son compagnon.

Ils continuèrent à fouiller dans le tas des objets mis au rebut; il était évident, d'après leurs remarques, qu'ils en cherchaient un spécialement, et M .Radford commença à prendre le plus vif intérêt à leurs opérations. Sir John, debout les mains dans les poches, semblait indifférent à tout.

— Drôle de canne, bien lourde, déclara l'un des inspecteurs, sortant d'un coin poussiéreux et tenant à la main l'objet en question qu'il passa à son compagnon pour le lui faire voir.

— Sapristi! dit sir John, laissant ,pour la première fois, échapper un mot en reconnaissant sa canne ,c'est ma vieille...

M. Radford lui saisit le bras et leva un doigt avec autorité pour lui enjoindre le silence, tandis qu'il se portait en avant. Il venait de deviner que les inspecteurs s'efforçaient de retrouver l'arme qui avait servi à commettre le crime, et il les observait avec anxiété. Le baronnet lui avait raconté tout ce qu'on connaissait de l'attentat dans le public, et il savait que les policiers devaient rechercher un poignard à lame mince et effilée, semblable à celui qu'on supposait avoir servi à tuer M. Alliston. Il n'attacha pas grande importance à la découverte de la canne qui ne paraissait guère donner la solution du problème. Il examinait attentivement les deux hommes retournant l'objet en tous sens et le soupesant l'un après l'autre.

— Elle est armée, assura le second inspecteur.

— Une canne à épée ,dit son compagnon brusquement; voici le ressort; ah! je m'en doutais!

En parlant il appuya sur un bouton placé près de la poignée et en fit sortir une lame de Tolède de l'acier le plus fin .M. Radford et sir John, voyant qu'on ne leur faisait aucune objection, s'avancèrent pour mieux voir.

Depuis la poignée, la lame, sur la moitié de sa longueur, était brillante et étincelante. A partir de là jusqu'à la pointe, elle était enduite d'un sang noir, coagulé, formant par endroits des taches de rouille d'un rouge sombre produites par le temps. Quand les yeux de sir John s'arrêtèrent sur ce spectacle, un cri lui échappa et il recula.

— Chut! fit M .Radford, bondissant à son côté; pas un mot; nous allons suivre ces messieurs à Londres immédiatement.

XXIV

QUI MET SUR LA VOIE

Le lendemain soir, sir John Lesterham, assis dans le fumoir de son avoué, discutait les détails des poursuites dont il était l'objet avec M .Radford, qui était maintenant au courant des arguments invoqués par l'accusation.

Le premier interrogatoire avait été des plus plus brefs, le juge s'était borné à vérifier l'identité du prisonnier, puis avait demandé une remise, pour laisser aux agents le temps de compléter leurs informations, et pour arriver, si possible, à mettre la main sur Mrs Alliston.

Sir John après avoir déclaré qu'il réservait ses moyens de défense et obtenu sa liberte sous caution (le magistrat n'ayant pas estimé son cas aussi grave qu'on s'y attendait), était parti avec M. Radford, qui avait emmené son client dans sa maison de Kensington, et ils étaient maintenant en train de causer de l'affaire.

Le moment de la séparation avec lady Lesterham avait été ,pour le baronnet ,une pénible épreuve: madame, pour commencer, se sentait tout à fait souffrante; elle venait de passer, selon le récit de la bonne, plusieurs heures à écrire dans sa chambre, travaillant avec une rapidité vertigineuse à son stupide roman.

Sans doute, la continuité de l'effort, dans l'état délicat de sa santé, devait l'avoir fatiguée outre mesure; mais ,tout en tenant compte de la nervosité de sa femme, sir John se rappelait l'instant du départ avec beaucoup d'inquiétude, car il ne se dissimulait pas que l'attitude de celle ci avait semblé indiquer qu' elle n'était pas entièrement convaincue de son innocence.

Bien entendu, une erreur n'était pas impossible, mais l'impression ressentie était difficile à oublier. C'est avec des ménagements infinis qu'il lui avait communiqué la triste nouvelle; pendant les courts instants laissés à sa disposition, il s'était efforcé de lui faire comprendre que ses pires appréhensions se réalisaient et que la police venait l'arrêter. Au premier moment, elle s'était trouvée incapable de prononcer une parole; le premier son qui sortit ensuite de ses lèvres fut un éclat de rire fou, inextinguible, qui avait glacé d'effroi son mari. Une fois un peu remise, elle s'était, toute en pleurs, jetée à son cou pour lui dire adieu ,le remerciant de sa bonté qui ne s'était jamais démentie et lui assurant que, de sa vie, elle n'oublierait sa bienveillance. Toutes ces paroles impliquaient l'idée d'une séparation définitive — ils ne se reverraient jamais ici-bas — et sir John en était à la fois meurtri et choqué.

C'était une terrible complication: avec sa femme à ses côtés, il se serait senti la force de braver le monde entier sans fléchir, mais puisqu'elle se tournait contre lui, il en arrivait à douter de lui-même. Assis dans le fumoir de M. Radford, en attendant son arrivée, le souvenir de cet entretien lui avait inspiré un profond découragement, et il s'était résolu à partir pour Greenleafhurst dès qu'il en aurait le loisir, pour essayer de la convaincre de sa parfaite innocence. Si, tout d'abord, le choc avait été trop rude et que, démontée par la terrible nouvelle, elle se fût laissée entraîner à voir tout en noir, peut-être qu'elle était maintenant dans un état d'esprit qui lui permettrait d'envisager la situation d'une manière plus raisonnable. Elle se montrait certainement très agitée depuis quelque temps, et, bien qu'elle eût repoussé en riant son conseil de voir un médecin, il n'en était pas moins évident qu'elle soufffrait.

M .Radford avait examiné les charges avec beaucoup d'attention et déclaré à sir John que les juges paraissaient désirer vivement le prendre sur tous les points possibles. C'est pourquoi, il s'était, après le dîner, rendu dans le fumoir avec son client, dans le but de passer en revue chaque détail.

— J'ai le regret d'être obligé d'avouer, commença-t-il, que les preuves qu'ils ont en main semblent assez sérieuses.

— Contre moi? demanda John surpris.

— Je ne dis pas cela ,naturellement; contre l'accusé serait peut-être plus juste.

— Oui, oui, dit sir John avec impatience; mais c'est moi l'accusé; ne mâchez pas les mots; disons tout de suite que la police pense avoir eu d'excellentes raisons pour demander mon arrestation; c'est bien cela, n'est ce pas?

— Précisément; je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous rappeler qu'à l'heure actuelle le mieux sera pour vous de me mettre complètement dans votre confidence. Je veux dire que, s'il y a quelque petit détail que, dans des circonstances ordinaires, vous auriez préfère garder pour vous, il ne faut pas avoir en ce moment la plus légère hésitation à me le divulguer; je vous assure que c'est le seul parti que j'aie à vous conseiller.

— Mais ,mon cher ami, je vous ai dit tout ce que je savais.

— Vous ne m'avez pas parlé de Mrs Alliston.

— Allsiton? Je ne connais personne de ce nom, excepté le jeune Alliston, le maître d'école; qui est cette femme?

— C'est bien étrange; la police a reçu la déposition d'un certain John Hammerton qui déclare qu'on a vu cette Mrs Alliston à Greenleafhurst un ou deux jours après le crime, et que, de plus ,elle se dirigeait vers le manoir. D'où...

— Il en a menti! cria John en cognant avec violence le bras de son fauteuil; qu'est ce que c'est que ces stupidités qu'ils mijotent contre moi? Je vous dis que je n'ai jamais vu une femme semblable, que je n'en ai jamais entendu parler. Qui était-ce?

— La femme de la victime; la police allègue que vous étiez d'accord et cherche à prouver que c'est vous qui avez commis le crime à son instigation.

— Voyons, Radford, dit sir John en se levant de sa place et marchant dans la chambre, il faut cesser de raconter d'aussi sottes histoires ou je croirai que je perds la tête; je n'ai jamais entendu pareil tissu d'absurdités de toute ma vie. Changez de sujet, pour l'amour de Dieu! mon bon ami; voyons leurs preuves.

— Eh bien! reprit M. Radford, désireux d'obtenir les renseignements dont il avait besoin d'une façon aussi diplomatique que possible, laissons là ce chapitre pour le moment; nous y reviendrons s'il est nécessaire.

— Oui, oui, rentrons dans les limites de la raison, fit sir John en se rasseyant. Laissons les théories de la police; je veux savoir quelles preuves ils possèdent de ma présence à Greenleafhurst, le soir du crime; on ne peut bâtir des théories là-dessus, je suppose?

— Non, ce point est assez difficile à établir. Vous vous rappelez qu'à l'enquête un policier fit une verbeuse déclaration à propos d'empreintes qu'il avait trouvées dans le cottage?

— Je me rappelle quelque chose de ce genre; si j'avais été à la place du coroner, je l'aurais prié d'abréger un peu ses remarques.

— Peut-être, répliqua M. Radford, sans s'émouvoir; voici ce que je veux dire: cet inspecteur retrouva les traces de la victime de la lutte avec d'autres marques de nature très différente, qu'on a pu à bon droit considérer comme celles de l'assassin.

Il me semble qu'on arriva à une conclusion de ce genre; et alors?

(A suivre).

LES MALADIES DE LA FEMME

LA METRITE

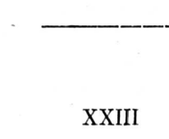

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre. Celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la **MÉTRITE**.

La femme atteinte de **Métrite** guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Le remède est infaillible à la condition qu'il sera employé tout le temps nécessaire.

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** guérit la **Métrite** sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**Hygiénitine des Dames** (la boîte 1 fr. 25).

La **JOUVENCE** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir les Tumeurs, Cancers, **Fibrômes**, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, **Pertes blanches**, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du **Retour d'Age**, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** se trouve dans toutes les pharmacies, la boîte **3f50**, fco pte **4f**; les 3 boîtes fco contre mt-pte **10f50** adressé Phcie **Mag. DUMONTIER**, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France).

(Notice et renseignements confidentiels)

En 2-8 jours

les *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent: 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau antigoitreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guérit tout aussi rapidement *bourdonnement et dureté d'oreilles* 1 flacon **fr. 2.20**

S. FISCHER, méd.

à Grub (Appenzell Rh.-E.) 76

Plus de Goître!

STRUMALINE

SOUVERAIN contre le *gros cou*.

Dépôts dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: **D. Grewar, Meiringen.**

Prix du flacon fr. 1.50

Thés de Ceylan de Chine 467

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENEVE

Demandez ce thé à votre épicier

MENUISERIE DE VILLARABOUD

LEUSIN (Fribourg).

Se charge de toute entreprise de fenêtrage, boiserie. Conditions avantageuses.

Pour renseignements s'adresser à M. *ROVARINO*, Avenue de la gare SION.

OIGNONS à FLEURS DE HOLLANDE

Collection de *500 beaux Oignons pour le jardin et la chambre, franco à domicile pour Frs 14.*: 30 belles Jacinthes; 30 Tulipes; 30 Tulipes Perroquets; 20 Crocus; 20 Scilles belges; 20 Etoiles de Bethléem; 30 Narcisses; 50 Aconites d'hiver; 40 Jonquilles odorantes; 30 Perce-Neige; 30 Ixia; 30 Jacinthes à grappes; 20 Renoncules; 30 Anémones; 40 Jacinthes à plumes; 40 Gloire de Neige; 100 Iris Hispanica; 30 Allium.

(La moitié de ces quantités (250 Oignons) pour Frs 8, franco à domicile.

Mandat international ou remboursement. Tous les oignons sont dans les plus belles couleurs, bien étiquetés et nous garantissons toute satisfaction. Catalogue illustré gratis et franco.

JOS TELKAMP, Hillegom - Haarlem, (Hollande).

Affranch. 1-50 0.25 Cart. 0.10.

Tulipe Perroquet Telkamp.

Narcisse Telkamp.

Etiquettes de vin

en tous genres

En vente à l'Imprimerie GESSLER

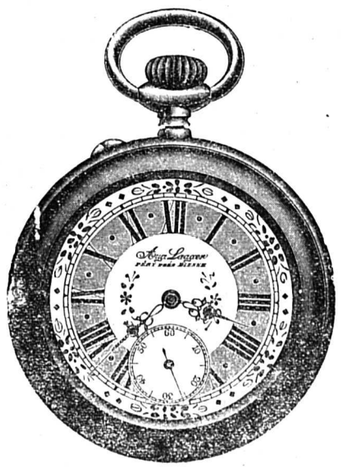

Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre «Ancre» de précision à 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskop., mais seuement des montres «ANCRE» de Ier choix, garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facillité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

A. LAAGER, père

Péry près Bienne

SENORITA

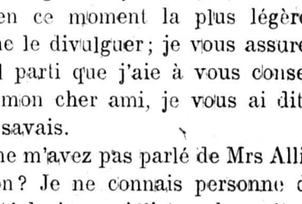

TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 8.50. La même avec une seule vis, 4,50

Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50 Pinceaux à barbe 1re qualité 0.50

Armes à feu

Flobert 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.50. Revolver 6 cops 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6,50

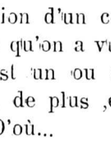

Machines à coudre

La Colombe à main Fr. 45.—
" " à pied " 75,—
Fini incomparable; marche silencieuse.

Nouveau rasoir mécanique Franklin garanti, impossible de se couper, avec 2 lames de rechange; le tout dans un bel écrin,

PRIX: **5 francs**

Nouvelle lampe électrique de poche, garantie et incomparable comme force de lumière. Prix 2 fr. Batterie de rechange, 1re qualité et garantie. Force 4-6 Volt.

Prix 80 ct.

Envoi contre remboursement.

Ls. ISCHY, fabricant, Payerne S.

VIANDE DE CHEVAL

J. Degerbaix, 35 Cheneau de Bourg à Lausanne

expédie bonne viande de cheval au prix de

fr. 0.70, 0.80, 1er choix extra fr. 0.90 le kilo. H15478L

L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial du VALAIS, pour 1908 - 1909

est en vente à l'Imprimerie GESSLER, à Sion et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter - Amacker libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié: frs. 3.75